

## DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT ?



**Le Service Habitat est là pour vous aider !**

Le Service Habitat est un service public **gratuit, neutre et indépendant** créé par la Communauté de communes Albret Communauté. Il vise à faciliter et accompagner les **travaux de rénovation énergétique et d'adaptation** des logements du territoire. **Tous les propriétaires occupants ou bailleurs, et les locataires** peuvent en bénéficier.



Les travaux à engager : rénovation énergétique, adaptation du logement



Les aides financières à solliciter



Les démarches à effectuer



Les interlocuteurs privilégiés de votre projet



Les étapes clés de votre projet



## CONTACT

# Service Habitat

**06.47.11.07.34**

**habitat@albretcommunaute.fr**

Permanences téléphoniques :  
du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-16h30  
vendredi : 8h30-12h

Pour toute demande, pensez à vous munir de votre  
**dernier avis d'imposition.**

En partenariat avec

